



ATELIER 5

Synthèse

Soutien à la jeunesse

Co-Présidents

- **Najat VALLAUD BELKACEM**, Maire-adjointe en charge des Grands événements, de la Jeunesse et de la Vie associative, Ville de Lyon,.
- **Catherine SUQUET**, Maire-adjointe, en charge de la Jeunesse et de l'Animation des quartiers, Ville de Marseille.

Modérateur

- **Didier LESUEUR**, Directeur adjoint de l'ODAS

Rapporteur

- **Geneviève AVENARD**, Directrice générale de l'ACODEGE



Intervenants

- **Vincenzo CICHELLI**, sociologue, Maître de Conférences à l'Université Paris Descartes
- **Guillaume BRONSARD**, pédopsychiatre, directeur de la Maison des adolescents de Marseille
- **Marie Christine FALLEUR**, Directrice adjointe, Caf de Gironde
- **Dominique BLIN**, Directrice enfance famille insertion, Conseil général de la Côte-d'Or
- **Jean CELIER**, Président de l'Inion nationale des Informations jeunesse (UNIJ)
- **Lionel URDY**, directeur de l'Ecole de la 2e chance, Marseille



La jeunesse est-elle encore le plus bel âge de la vie ? Plusieurs évolutions concomitantes affectent particulièrement la condition juvénile contemporaine : la dégradation des mécanismes d'insertion professionnelle des jeunes et les incertitudes de l'avenir qui en résultent ; la complexité des étapes, de plus en plus diffuses, du passage à l'âge adulte, les catégories elles-mêmes (l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, l'âge adulte) devenant beaucoup plus floues qu'autrefois, en même temps que les structures familiales se transforment en profondeur en se diversifiant ; enfin la complexité et les limites des politiques publiques de jeunesse face à ces transformations. Cet ensemble de facteurs contribue plus généralement à installer l'idée d'une rupture du pacte entre les générations, les plus âgés ne garantissant plus l'avenir des suivants, alors que se renforcent les inégalités entre les jeunes eux-mêmes.

L'inquiétude qui saisit les observateurs de la jeunesse s'arrime à l'observation d'un certain nombre de comportements susceptibles d'être qualifiés de problématiques: distance avec le vote politique, montée de la délinquance juvénile, mais aussi conduites à risque aux conséquences parfois autodestructrices qui interrogent la santé des jeunes. Un indicateur général révèle cette part d'ombre: en effet, une des spécificités de la jeunesse française est d'être parmi la plus pessimiste, dans les pays européens, sur son propre avenir. Ainsi un quart des jeunes français seulement pensent que leur avenir est prometteur, contre 60% des jeunes danois. Par ailleurs, avec plus de 120.000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans diplôme ni formation et un taux de chômage de 21,2% des jeunes actifs de moins de 25 ans (en 2009), la question de l'efficacité de la politique jeunesse en France est un réel sujet de préoccupation : problèmes

d'orientation, de formation, de "décrochage", de logement et enfin d'autonomie et d'insertion dans le monde socio-professionnel. Plus que jamais, l'urgence est affichée de répondre à une population qui, malgré son hétérogénéité, partage les mêmes interrogations sur son avenir.

C'est pour tenter de répondre à ces questions que l'Odas a organisé pour la première fois dans le cadre de ses rencontres nationales une Conférence-atelier sur le soutien à la jeunesse. Sociologue, acteurs politiques et porteurs d'actions, se sont ainsi attachés à dessiner les contours d'une jeunesse multiple, afin de mieux penser l'adaptation et la coordination des politiques. Contribuer à repenser les mécanismes d'insertion au sens large des jeunes et l'offre éducative qui leur est destinée en s'inspirant des bonnes pratiques, tels ont été les principaux objectifs de cette Conférence-atelier.

I - LES JEUNES : QU'EN SAVONS NOUS ?

A - Entre autonomie relationnelle et dépendance matérielle

C'est probablement l'appréhension même de la jeunesse qui rend si difficile la mise en œuvre d'une politique jeunesse unifiée. De fait, l'assemblée réunie à Marseille a souligné la nécessité de décliner le terme de jeunesse au pluriel, tant l'origine sociale, culturelle, géographique comme familiale peut faire varier la nature même de ce public. Cependant, note le **sociologue Vincenzo CICHELLI**, la jeunesse aussi bien française qu'européenne peut se caractériser par des traits communs. Au-delà de la diversité objective, les problèmes sont souvent similaires. D'une part, on observe un allongement de la durée de la jeunesse, l'entrée dans l'âge adulte (sortie du système scolaire, 1^{er} emploi, 1^{er} enfant, etc.) se réalisant de plus en plus tardivement. D'autre part, la jeunesse connaît aujourd'hui une importante autonomie relationnelle et culturelle, qui s'amorce d'une façon plus précoce. Le développement d'une culture adolescente spécifique engendre notamment une mise à distance du monde des adultes.

Pour une frange croissante de la jeunesse, l'allongement des études supérieures se traduit par un étirement de

la prise en charge éducative des parents. L'autonomie des jeunes adultes est alors à analyser en lien avec la dépendance vis-à-vis de leurs familles d'origine. En effet, les parents continuent d'assumer le financement de la scolarité et gardent leur prérogative d'interlocuteurs privilégiés en matière de réussite scolaire et de gestion des budgets alloués. Ainsi, la spécificité de la jeunesse est de vivre une ambivalence entre la réalité d'une certaine autonomie subjective et la réalité d'une certaine dépendance matérielle.

Pour **Vincenzo CICHELLI**, une politique Jeunesse est par conséquent indispensable. Mais, jusqu'ici, fait encore remarquer le sociologue, le soutien proposé est souvent perçu par les jeunes comme de l'assistanat et apparaît au moins partiellement rejeté par ceux là même qui en ont le plus besoin. Par exemple, les « jeunes des cités » en proie à de grandes difficultés se sentent souvent abandonnés, malgré les investissements considérables de la politique de la Ville et des collectivités locales. Plus généralement, la nature de l'aide publique ne serait pas véritablement ajustée au modèle de socialisation de la jeunesse contemporaine.

B - L'adolescence en danger

Le **pédopsychiatre Guillaume BRONSARD, Directeur de la maison départementale des adolescents de Marseille**, complète ce portrait avec la frange des adolescents qui sont en grande souffrance. Démêler ce qui relève de la traditionnelle « crise d'adolescence » et de ce qui est plus spécifique à un malaise de société n'est pas un exercice aisé. Si les données statistiques indiquent qu'environ 15% des jeunes de 11 à 18 ans manifestent des signes de souffrance

psychique, **Guillaume BRONSARD** insiste pour faire entendre que la violence, l'addiction, la rébellion sont les comportements "normaux" d'un âge de la vie, celui de l'adolescence, où le jeune est confronté à la brutalité de la séparation et de l'individualisation vis-à-vis des parents. "*La conduite transgressive, l'expérimentation font partie du comportement de tout adolescent. Nous devons plutôt nous interroger, nous les adultes, sur notre seuil de tolérance à l'agitation et à la violence*", commente le

pédopsychiatre rappelant et s'étonnant que trop systématiquement aujourd'hui les pompiers, les policiers et finalement les juges sont convoqués pour des violences relevant du domaine scolaire.

En revanche, pour le pédopsychiatre, la santé mentale des enfants signalés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), et particulièrement ceux qui sont placés en Maison d'enfants à caractère social (MECS), est une forte préoccupation. De fait, une enquête sous sa direction, commanditée par le Conseil général des Bouches du Rhône, a démontré que près de 50% de ces jeunes placés à l'ASE souffraient d'au moins un trouble mental. « Le placement dans un foyer survient en

général suite à un dysfonctionnement familial durable qui est un facteur de pathologie reconnu. Mais ces résultats sont particulièrement surprenants en ce qui concerne les filles. Elles sont deux fois plus touchées que les garçons » commente **Guillaume BRONSARD**. Face à ce constat, le directeur de la maison des adolescents appelle les services sociaux, ceux de la justice et la pédopsychiatrie, à travailler de façon complémentaire et coordonnée. "Pour que ces «patates chaudes» que l'on se renvoie de services en services, ne deviennent pas des «patates brûlantes», que plus personne ne pourrait toucher", conclut **le docteur BRONSARD**.

II - ENCOURAGER L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNER

A - Le projet contre le guichet

Trop souvent, le soutien à la jeunesse revient à calquer des solutions issues du monde adulte. A Lyon, relate **Najat VALLAUD BELKACEM, Maire adjointe en charge de la jeunesse et de la vie associative**, la municipalité a initié en 2007 deux types de démarches citoyennes à destination de tous les jeunes. D'un côté, la mise en place d'un Conseil des jeunes et, d'un autre côté, un dispositif de soutien technique et financier à des projets collectifs. Au bout de six mois, le Conseil des Jeunes a été abandonné faute de postulants. La reproduction du mode d'engagement citoyen des adultes n'a pas trouvé d'écho auprès des 16/25 ans. A contrario, 30 projets avaient déjà été présentés dans le cadre du Programme de développement des initiatives des jeunes (Prodij). Ce

dispositif propose de financer des actions de solidarité urbaine et de citoyenneté, portées par un jeune ou un groupe de jeunes âgés de 16 à 28 ans. "C'est en construisant leur propre projet que les jeunes trouvent leur place de citoyen. Nous leur proposons une organisation souple avec un encadrement fort là où ils en expriment le besoin. On offre une réponse qui correspond mieux aux nouveaux modes d'engagement et de fonctionnement des jeunes". Loin de la simple logique de guichet, le jeune porteur de projet est accompagné dans la formalisation administrative de son action jusqu'à la présentation orale devant un jury composé d'élus et d'acteurs de la jeunesse. Véritable phase initiatique, elle permet au jeune de voir ses compétences reconnues par la société adulte.

B - L'intégration sociale par la culture et l'initiation artistique

C'est aussi sur le mode de l'accompagnement de projet, cette fois-ci culturel, que la ville de Marseille décline une partie de sa politique jeunesse. Ainsi

le programme « Planète Jeunes » vise à favoriser l'accès à la culture et à la création artistique, à travers le soutien à des projets collectifs organisés autour des

valeurs de partage et de citoyenneté. Chaque année, pas moins d'un millier de jeunes artistes, issus de tous les quartiers marseillais, se produisent sur les scènes locales. "Nos actions dans le domaine de la jeunesse répondent à un double enjeu: un enjeu social d'intégration, d'égalité des chances et de citoyenneté, et un enjeu

éducatif en relation avec les familles et avec tous les acteurs éducatifs, institutionnels et associatifs. En effet, nul ne peut répondre seul à l'ampleur de la problématique" souligne **Catherine CHANTELOT-SUQUET, Maire adjointe à la jeunesse et à l'animation des quartiers de Marseille.**

III - QUELLE GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE JEUNESSE ?

Il est souvent souligné un point faible des politiques de jeunesse. Les jeunes ne relèvent pas d'une compétence réglementaire clairement définie : ils sont l'objet de responsabilités diverses et croisées entre l'Etat et les collectivités locales et les nombreux opérateurs privés et publics en ce domaine. La politique jeunesse n'est pas une politique sectorielle, mais renvoie à une politique interministérielle avec un ancrage historique municipal, donnant aux politiques de jeunesse un aspect territorial marqué. L'histoire témoigne d'une prise en compte relativement tardive des jeunes par l'Etat. Dès lors, la politique jeunesse en France se présente comme une mosaïque d'acteurs mettant en œuvre un mille-feuille de dispositifs. C'est pour répondre à cette attente de chef d'orchestre que l'Etat a créé un Haut Commissariat à la Jeunesse¹, devant permettre une plus grande lisibilité des actions à destination des jeunes.

Pour **Marie Christine FALLEUR, Directrice adjointe de la Caf de la Gironde**, il revient à l'Etat de décider une politique de la jeunesse, dans laquelle les acteurs locaux peuvent jouer un rôle d'impulsion, d'expertise et de transmission de la connaissance du terrain. En Gironde, la Caf est en lien étroit avec le Conseil général et a pu, de ce fait, élaborer en commun une politique de coordination générale des dispositifs concernant la jeunesse sur le territoire. Le diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs (département, Jeunesse et sports,

Education nationale, Caf, MSA, Cucs, missions locales...) établissait un problème de coordination des différents dispositifs et d'accès aux droits des jeunes. Ce constat a débouché en 2006 sur la signature d'une « Charte de la jeunesse ». Une formation commune, une fiche de mission partagée a ainsi permis la mise en place d'un réseau de coordonnateurs jeunesse au sein des collectivités. Dans l'avenir, un schéma départemental de politique jeunesse définira la coordination et la répartition des interventions entre l'ensemble des acteurs.

"Ce principe de territorialisation de la gouvernance de la politique jeunesse pour répondre au mieux aux besoins des jeunes est également appliqué en Côte d'Or, notamment pour le public particulièrement fragile des plus de 18 ans issus de l'ASE sans qualification", souligne **Dominique BLIN, Directrice « Enfance-Famille-Insertion » du Conseil général de la Côte d'Or**. Le Conseil général travaille en effet à la mise en place de commissions locales réunissant l'ensemble des partenaires d'un territoire (ASE, prévention spécialisée, Missions locales, Protection Judiciaire de la Jeunesse...), ce qui permet d'identifier et de répondre en temps réel au besoin de ces jeunes.

En définitive, une impulsion politique nationale et une animation territoriale, avec un chef de file à déterminer, poursuivant l'objectif d'accompagnement des jeunes vers l'autonomisation: telles sont les conditions d'une véritable politique jeunesse, appelée de leurs vœux par les intervenants et l'audience de ces deux demi-journées d'échange.

¹ Transformé en 2010 en Ministère de la jeunesse et des solidarités actives.

IV - QUELLE PLACE POUR L'EDUCATION NATIONALE ?

Avec une remarque exprimée de façon récurrente : pourquoi l'Education nationale et ses enseignants se trouvent-ils trop souvent en retrait du débat ? **Jean CELLIER, Président de l'Union nationale de l'information jeunesse** (Unij), en appelle ainsi à un partage des missions de l'orientation jusqu'ici "délégées" à l'Onisep et encourage la création d'une coordination des acteurs dans ce domaine qui dépassent largement la seule Education nationale. Pour **Lionel URDY, de l'Ecole de la 2^e chance de Marseille**, l'Education nationale doit s'ouvrir et accroître son champ d'action, notamment en intégrant le dispositif des Ecoles de la 2^e Chance dans son giron. Chaque année, ce sont plus de 6000 jeunes sortis du système scolaire sans diplôme qui reprennent pied dans ces centres de formation portés par les collectivités locales. Ces centres articulent formation professionnelle et enseignements généralistes individualisés. Or, une intégration de ce dispositif à l'institution scolaire permettrait de mieux coordonner l'action des acteurs de la 1^{ère} et de la 2^e chance.

Cette volonté a d'ailleurs trouvé sa pleine

expression, au-delà du dispositif des Ecoles de la 2^e Chance, dans l'idée exprimée, lors de cette Conférence-atelier, de la création d'une Cité de l'éducation : un lieu unique pour les jeunes, qui fédérerait l'ensemble des services qui leur sont destinés, de l'Education nationale à l'école de la Deuxième chance en passant par l'orientation et les multiples dispositifs territoriaux, et qui permettrait non seulement de renforcer la lisibilité de "l'offre" mais aussi de mutualiser les forces des différents partenaires.

*"Au final, les échanges de ces deux demi-journées, issus tant des interventions du public que des intervenants, témoignent d'une forte volonté commune des professionnels de coordonner leur activité pour harmoniser leurs missions et être plus que jamais au service des projets des jeunes", constate **Geneviève AVENARD, rapporteur de l'atelier et Directrice générale de l'Association ACODEGE.** Reste à la volonté politique de s'emparer de cette dynamique pour construire une politique jeunesse nationale avec et pour les acteurs locaux.*